

## 2 question de droit international maritime

Par **maximefil**, le **02/03/2013** à **00:02**

Bonjour à tous, pour un travail que je dois effectuer pour mes cours, j'aimerais soulever deux fait relevant du droit maritime qui m'ont à l'époque pour le moins interloqué.

Mais je ne suis même pas sûr que ce soit vrai. alors si vous pouviez m'éclairer en me disant si c'est exact ou non ainsi qu'un endroit sur internet qui pourrait me servir de source se serait génial. Merci d'avance

- 1) si un bateau fait un SOS, que je lui vient en aide, le bateau et son contenu m'appartient théoriquement.
- 2) si un container tombe d'un bateau et s'échoue sur une plage, la marchandise n'appartient a personne et je peux me servir sans risque de poursuites.

Merci beaucoup pour votre temps